

# Formez-vous en Retournement d'entreprises

Cursus sur 7,5 demi-journées (22.5h) - Formation continue - Pas de session programmée



## A propos

Dans le cadre de la formation continue, la CCEF et l'ARE proposent un cursus à distance de 7 demi-journées. Dispensée par des professionnels pour des professionnels, la formation contient plusieurs modules animés par des experts reconnus, amenant un prisme particulier sur chaque sujet abordé.

Pour de meilleures conditions de travail, le nombre de participants est limité.



## Objectifs

- **Savoir :**
  - \* **Anticiper et identifier** des difficultés dans une entreprise ;
  - \* **Communiquer et assurer** la gestion sociale autour de la restructuration.
- **S'approprier** les outils du droit français, procédures amiables et collectives.
- **Connaître :**
  - \* Les recours existants, et les services de conseils spécialisés disponibles pour aider l'entreprise dès l'identification des difficultés ;
  - \* Le cadre juridique français, les droits, les devoirs et les risques pour les actionnaires, le management, et les conseils ;
  - \* La restructuration financière, les moyens de financement d'un retournement.



## Public / Prérequis

Cette formation s'adresse aux non membres et aux membres de la CCEF, de l'ARE et du CJEC/ANECS, aux avocats, experts-comptables, commissaires aux comptes, auditeurs etc... et leurs collaborateurs, qui ont un positionnement généraliste, et qui souhaitent acquérir des connaissances sur l'identification des difficultés dans les entreprises, leur traitement et leur résolution. Une expérience significative dans le domaine du retournement d'entreprises est souhaitée.



## Déroulé

- La formation est dispensée sur 7,5 demi-journées en visioconférence ;
- Le planning est établi et transmis à l'avance ;
- Les modules de formation seront dispensés en visioconférence.

A l'issue de chaque module, les candidats sont soumis à un test sous forme de QCM, afin de valider la formation.

## Demi-journée 1

**\* Introduction (30 min)**

Par André-Paul BAHUON et Benoît DESTERACT

**\* Module 1 : Apprécier la robustesse du « Business Model » (14h00 - 15h30)**

Par Jean-François PANSARD et Claude DAMPIERRE

**\* Module 2 : Anticiper la crise (15h45 - 17h15)**

Par Jean-Dominique DAUDIER DE CASSINI et Cédric COLAERT

## Demi-journée 2

**\* Module 3 : L'environnement juridique (14h00 - 15h30)**

Par Alexandra BIGOT et Carole MARTINEZ

**\* Module 4 : Fiducie - Est-ce la meilleure garantie pour les banques ? (15h45 - 17h15)**

Par

## Demi-journée 3

**\* Module 5 : Responsabilités des dirigeants, de l'actionnaire, des conseils professionnels (14h00 - 15h30)**

Par Véronique DOBELLE et Marc SÉNÉCHAL

**Module 6 : Les accompagnements publics de la crise (15h30 - 17h15)**

Par Philippe JEANNEROT et Sophie BARBÉ

## Demi-journée 4

**\* Module 7 : Sortir de la crise par le haut (14h00 - 15h30)**

Par Claude DE CRAENE et Frédéric JOUENNE

**\* Module 8 : Gestion de la période d'observation (15h45 - 17h15)**

Par Dominique LÉVÊQUE et Guillaume DE LASGANERIE

## Demi-journée 5

**\* Module 9 : Plan de cession / de sauvegarde ou de continuation (14h00 - 15h30)**

Par Nathalie LÉBOUCHER et Laure WAREMBOURG

**\* Module 10 : Environnement social de la gestion de crise (15h45 - 17h15)**

Par Vincent GILLIBERT et Olivier GUILLOU

## Demi-journée 6

**\* Module 11 : Documentation bancaire et renégociation de dettes (14h00 - 15h30)**

Par Joanna GUMPELSON et Jean-Bernard MASSELIN

**\* Module 12 : Bien utiliser les banques judiciaires (15h45 - 17h15)**

Par Jean-Claude PIERRE

## Demi-journée 7

**\* Module 13 : Communication de la gestion de crise (14h00 - 15h30)**

Par Guillaume FOUCAULT

**\* Module 14 : Traitement des PGE : vision bancaire (15h45 - 17h15)**

Par Ségolène COIFFET et Marie-Laure TUFFAL-QUIDET

## Demi-journée 8

**\* Module 15 : Renforcement des fonds propres (14h00 - 15h30)**

Par Claude DE CRAENE et Emmanuel DRAI

## Formation *Retournement d'entreprises*



**André-Paul BAHUON**  
Président de la CCEF  
Directeur  
-  
CRÉATIS GROUPE



**Sophie BARBÉ**  
Directrice  
-  
ALIX PARTNER



**Alexandra BIGOT**  
Avocate associée  
-  
LATHAM & WATKINS



**Ségolène COIFFET**  
Avocate associée  
-  
DE PARDIEU BROCAS MATTEI



**Cédric COLAERT**  
Associé fondateur  
-  
8 ADVISORY



**Claude de CRAENE**  
Associé gérant  
-  
KRN FINANCE



**Jean-Dominique DAUDIER DE CASSINI**  
Avocat associé  
-  
WEIL GOTSHAL



**Benoît DESTERACT**  
Président de l'ARE  
Directeur général  
-  
THÉMIS BANQUE



**Véronique DOBELLE**  
Avocate associée  
-  
BOCHE DOBELLE



**Emmanuel DRAI**  
Avocat associé  
-  
SIMON ASSOCIÉS



**Guillaume FOUCAULT**  
Gérant  
-  
CORPCOM



**Vincent GILLIBERT**  
Administrateur judiciaire  
-  
SELARL GILLIBERT & ASSOCIES



**Olivier GUILLOU**  
Associé responsable de l'activité  
Restructuration et Procédures  
collectives  
-  
GROUPE ALPHA



**Joanna GUMPLESON**  
Avocate associée  
-  
DE PARDIEU BROCAS MATTEI



**Philippe JEANNEROT**  
Administrateur Judiciaire  
-  
AJRS



**Frédéric JOUENNE**  
Managing Director  
-  
EXCELRISE



**Guillaume de LAGASNERIE**  
Expert-comptable  
Commissaire aux comptes  
-  
COGEED



**Nathalie LEBOUCHER**  
Administratrice Judiciaire  
-  
FHB



**Dominique LÉVÊQUE**  
Président  
-  
COGEED



**Carole MARTINEZ**  
Administratrice judiciaire  
-  
2M&ASSOCIÉS



**Jean-Bernard MASSELIN**  
Ancien Directeur des Affaires  
Spéciales - LCL  
Senior Advisor  
-  
ZALIS



**Jean-François PANSARD**  
Président de commission  
CCEF évaluation d'entreprise et  
transmission  
-  
PANSARD ET ASSOCIÉS



**Jean-Claude PIERRE**  
Responsable financement  
-  
THÉMIS BANQUE



**Marc SÉNÉCHAL**  
Mandataire Judiciaire  
-  
BTSG



**Marie-Laure TUFFAL-QUIDET**  
Directrice Financements et  
Restructuration  
-  
PHILIPPE HOTTINGUER FINANCE



**Laure WAREMBOURG**  
Associée  
-  
SIMON ASSOCIÉS  
HAUTS-DE-FRANCE

 Coûts

Tarif adhérent CCEF-ARE : 1 500 € HT/personne soit 1 800 € TTC\*  
Tarif adhérent ANECS-CJEC : 900 € HT/personne soit 1 080 € TTC\*  
Tarif non-adhérent : 1 750 € HT/personne soit 2 100 € TTC\*

## Coût au module :

Tarif adhérent CCEF-ARE : 168 € TTC\*/personne et par module  
Tarif adhérent ANECS-CJEC : 96 € TTC\*\*/personne et par module  
Tarif non-adhérent : 192 € TTC\*\*/personne et par module

Pour connaître le montant de votre prise en charge, rapprochez vous de votre organisme financeur en renseignant notre numéro d'activité :  
**11 75 45117 75**

 Inscription et sélection

Sélection des candidats sur dossier et expérience.  
Le dossier complet est à remettre au **plus tard 15 jours avant le début de la formation.\*\***

**Pour toute question relative aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap, merci de vous adresser à Sylvie GAILLET-LATTÉ.** Nos lieux de formation sont aménagés pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Nous pouvons adapter nos formation à votre handicap dans la mesure du possible.

Modalités complètes : [guide pédagogique](#) et [règlement intérieur](#) sur [www.ccef.net](http://www.ccef.net)  
Rubrique > [Formations](#) > [Retournement d'entreprises](#)

\*Voir toutes les options sur le bulletin d'inscription.

\*\* Tout dossier incomplet sera refusé.

Contact :	
CCEF 120 avenue des Champs-Élysées 75008 PARIS	Sylvie GAILLET-LATTÉ ccefsl@orange.fr 01 44 94 27 70
N° de SIRET : 390 791 614 00055	